

## Quels sujets peut-on aborder ?

Les sujets à aborder sont divers et variés, voici quelques exemples :

- Le fonctionnement de l'établissement
- La vie quotidienne
- Les activités proposées
- L'entretien des locaux
- Les projets de travaux
- Le règlement intérieur
- Les questionnaires de satisfaction
- ...

## Les membres du Conseil de Vie Sociale

- Représentants des résidents :
  - Mme J. DUDEK
  - Mme J. HUSSENET
  - Mme M. T. LAMBERT
  - Mme M. LIGOGNY
  - Mme M. ZAMPIERI
  - M. E. JICQUEL
  - Mme E. CIERPIALKOWSKI
- Représentants du personnel :
  - Mme I. JICQUEL
  - M. T. BENAÏSSA
  - Mme N. VICH
  - Mme J. ADAM
  - Mme M. PROT
  - Mme M. SOMOROWSKI
- Représentants des familles :
  - Mme F. NICOLAS
  - Mme M. SALOMONE
  - Mme R. WILLEMIN
  - Mr P. LEFETZ
  - Mme B. GERVASONI
  - Mme J. CASTELLI
  - Mme L. KANOS
  - Mme B. GERVASONI
  - Mme D. TOUSSAINT
  - Mme F. CHOLEWA
  - Mme M. BEISSEL
  - M. A. LIGIER

## Le Conseil de Vie Sociale...



... Vous donne la parole

### Moyens de contact :

- Boîte à idées disponible à l'accueil
- Représentants du CVS (au dos)
- Les portes ouvertes du CVS
- Boîte mail :

[cvs.maison.retraite.sommedieue@gmail.com](mailto:cvs.maison.retraite.sommedieue@gmail.com)

12 rue du Parc 55320 Sommedieue

Tel : 03.29.87.71.06

Site : [www.maison-retraite-barat-dupont.fr](http://www.maison-retraite-barat-dupont.fr)



Depuis la loi de 2002-2 mise en place en faveur des usagers, le Conseil de Vie Sociale (CVS) est un outil obligatoire au bon fonctionnement d'un établissement.

### A quoi sert-il ?

Le CVS est un outil important de démocratie participative.

Il permet notamment d'entendre la voix à la fois des usagers et des professionnels.

Le CVS est un lieu d'expression qui vous permet d'échanger ensemble sur des questions partagées collectivement.

**Il concerne autant les résidents, les familles et le personnel.**

Le CVS permet la libre expression des résidents et des familles.

### Qui en fait partie ?

Le conseil de l'EHPAD J. Barat Dupont, comprend:

- 6 représentants des résidents
- 8 représentants des familles
- 7 représentants du personnel
- 2 représentants administratifs

Chaque membre est élu pour 3 ans maximum : mai 2016 à mai 2019

La présidente élue parmi les résidents est Madame Marie-Thérèse LAMBERT. La vice-présidente est Madame Béatrice GERVASONI, représentant les familles.

### Quand se réunit-il ?

Le conseil se réunit au minimum 3 fois par an au sein de l'EHPAD Jacques Barat-Dupont sur convocation de la présidente.

### Quel est son déroulement ?

- La présidente ou à défaut la vice-présidente ouvre le CVS en présentant l'ordre du jour, c'est-à-dire l'ensemble des points à aborder lors du Conseil.
- Tous les membres présents vont ensuite délibérer sur des questions, des idées... concernant le fonctionnement de la résidence.
- Le CVS vous permet d'avoir un rôle actif de consultant.

**- Vous devenez ainsi le porte-parole de vos pairs.**

